

LE PROJET DE PAYSAGE

POUR

- ... accompagner la transition écologique et solidaire
- ... esquisser les contextes à venir des lieux par une approche située, concrète, sensible et partagée
- ... faire sens et représenter les intérêts communs
- ... concevoir avec le paysage et non sur celui-ci
- ... une ville en cohérence avec notre territoire
- ... aménager et ménager nos milieux de vie
- ... le bien-être des humain.e.s et non humains
- ... concevoir avec le vivant et ses temporalités
- ... dépasser les politiques sectorielles de l'administration
- ... rassembler les acteurs du territoire, de la planification (administrations, associations, habitant.es)
- ... la diversité, source de résilience
- ... rêver et fabriquer le vivre ensemble

Cette démarche collective souhaite reconnaître l'importance du paysage et assurer la cohérence globale des politiques publiques du vivant et des initiatives privées au travers d'une vision commune.

GENÈVE PAYSAGE

MANIFESTE

«Le **paysage** a jusqu'à présent été le résultat, plus ou moins hasardeux, des actions des hommes et des femmes sur leur territoire. Avec le **projet de paysage**, on entend changer de cap: le paysage n'est plus la conséquence fortuite des aménagements, mais leur cause commune.»

BERTRAND FOLLÉA



héritage

LA CULTURE DU PAYSAGE À GENÈVE

Genève s'inscrit dans une **géographie singulière**, au centre d'un dispositif paysager transfrontalier, comprenant la rade de Genève comme épice centre avec un système de couronnes alternativement urbaines, rurales et naturelles, se propageant jusqu'aux horizons formés par les montagnes.

Au cours de son histoire, Genève n'a pas manqué de se démarquer en s'appuyant sur ce patrimoine paysager lorsqu'il a fallu agir, être **pionnier et visionnaire**. Le canton a développé des visions, des engagements politiques et institutionnels forts comme le plan Braillard de 1936, proposant un maillage des surfaces publiques, le plan Wahlen de 1950, ou encore le projet paysage d'agglomération de 2007 et 2012, sans oublier, l'Institut d'architecture de l'Université de Genève (IAUG) qui, jusqu'en 2007, a offert une expérience pédagogique rare et a franchi les limites disciplinaires entre architecture et paysage.

Entre **nature, culture, et écologie**, le paysage agit comme un réel acteur déterminant en faveur de la qualité et de la résilience du cadre de vie, grâce à laquelle une véritable **pensée du paysage** s'est construite à Genève.

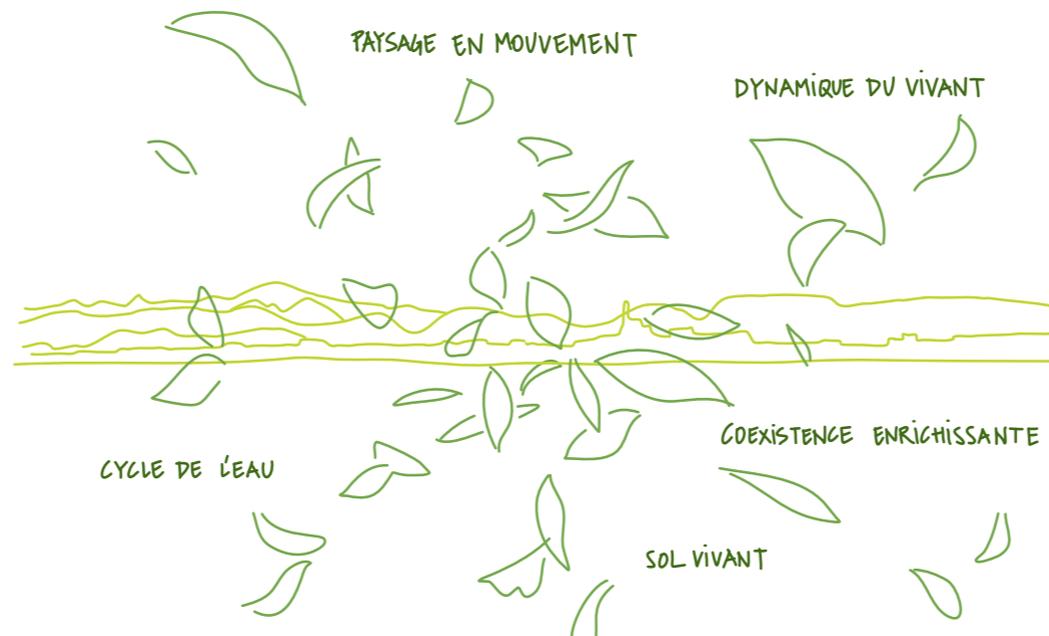
actualité

L'URGENCE DU VIVANT

Face aux dérèglements climatiques et aux incertitudes présentes et à venir, le modèle de maîtrise et de domination de la "Nature" est obsolète. Il est vital, pour la santé des écosystèmes et des sociétés, de repenser les conditions de cohabitation avec le vivant et ses dynamiques. La société a besoin aujourd'hui de se relier à ses milieux de vie, tout en les préservant. Les précédentes législatures ont développé et validé des plans d'action en lien avec l'espace ouvert qui restent encore trop sectoriels et éloignés d'une pensée de coexistence.

Comment coordonner et mettre en œuvre aujourd'hui les stratégies et les plans d'action pour le bien-être des populations et l'ensemble du vivant?

Un projet pour l'espace ouvert ancré dans la transversalité de la démarche paysage, peut répondre aux enjeux de coordinations et d'actions. Il s'agit ainsi de déployer l'héritage fort de la pensée du paysage à Genève pour la qualité des conditions de vie à venir.



perspectives

UN ENGAGEMENT PAR LE PAYSAGE

Nous demandons à l'Etat, aux collectivités, et l'ensemble des partenaires de l'aménagement du territoire :

- de porter **une vision commune** et transversale en faveur d'un développement urbain durable et d'un paysage vivant.
- de développer **un schéma directeur des espaces ouverts structurants** qui a vocation à être traduit dans les documents d'urbanisme, et permet de concilier les différentes stratégies: biodiversité, arbres, espaces publics, sol, eau... Et soutenir ces politiques publiques dont celle du paysage.
- d'instaurer **le projet de paysage** aux différentes échelles du territoire, comme outil au développement de la mise en réseau des espaces ouverts, à travers différents maillages multifonctionnels (maillage des mobilités, des espaces de loisirs, de l'infrastructure écologique, de l'eau, ...)
- de soutenir la promotion de **services facilitateurs** qui puissent accompagner la mise en œuvre des projets sur l'espace ouvert, à l'image de la centrale des marchés à Bruxelles, ou encore de l'entité Grünstadt à Zurich. Ces services pourraient se réunir à travers une plate-forme encore à définir ou une entité cantonale déjà existante. Elle serait constituée de professionnels d'horizons différents (privés, publics) afin de faciliter et assurer le développement des projets sur les espaces ouverts.

MÉNAGER LE BIEN COMMUN
 VIVRE ENSEMBLE
 PRENDRE SOIN DU VIVANT
 TRANSMETTRE
 OFFRIR DU POSSIBLE